

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Le Président



Moroni, le 08 JUIL 2025

DECRET N°25 - 062 /PR

Portant nomination du Secrétaire
Général du Ministère de la Santé et de
la Protection Sociale.

LE PRESIDENT DE L'UNION,

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le décret N°09-020/PR du 07 mars 2009, fixant le cadre organique de la Vice-présidence, chargée du Ministère de la santé, de la Solidarité et de la Promotion du Genre ;
- VU le décret N°11-078/PR du 30 mai 2011, portant réorganisation générale et missions des services des Ministères de l'Union des Comores, modifié par les décrets N°11-139/PR du 12 juillet 2011 et N°16-102/PR du 14 juin 2016 ;
- VU le décret N°25-027/PR du 14 avril 2025, relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores ;

DECRETE

ARTICLE 1^{er} : Monsieur **SOUDJAY MOHAMED** est nommé Secrétaire Général du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, en remplacement du Dr BEN IMANI ISSA.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

AZALI Assoumani

